Rentrée 2023 BUT informatique 3A — DACS

IUT Nancy-Charlemagne



Sommaire

- Présentation générale
- Structure du BUT informatique et évaluation
- Organisation et consignes

IUT Nancy-Charlemagne

Institut de l'Université de Lorraine, composante du Collégium Technologie

- environ 1800 étudiants
- 5 départements
- 8 BUT
- 1 licence professionnelle
- 2 diplômes d'université



IUT Nancy-Charlemagne

L'équipe de direction

Mail de contact : iutnc-direction@univ-lorraine.fr

- Directeur de l'IUT Nancy-Charlemagne Samuel CRUZ-LARA
- Directrice adjointe en charge de la formation continue, de la formation en alternance et des relations avec les entreprises
 Yanne GOURVII - LE PERRON
- Directeur adjoint en charge de la scolarité et des affaires pédagogiques
 Gérôme CANALS
- Responsable administrative Jenny MULLER



Le Département Informatique

- Chef de Département : Philippe Dosch
- Responsable parcours DACS: Philippe Dosch
- Directeur des études DACS : Abdessamad Imine
- Secrétariat : Françoise Kern, Blandine Galtié

Important!

Les interlocuteurs privilégiés pour le suivi de votre scolarité doivent être contactés sur : iutnc-info-admin@univ-lorraine.fr



Le Département Informatique

Les étudiants, les enseignants

- Environ 320 étudiants
 - BUT 1re année : 132 étudiants, 5 groupes
 - BUT 2e année : 105 étudiants, 5 groupes
 - BUT 3e année
 - parcours RA-DWM : 44 étudiants, 2 groupes
 - parcours RA-IL: 32 étudiants, 2 groupes
 - parcours DACS: 10 étudiants, 1 groupe
- Les enseignants
 - Enseignants-chercheurs universitaires
 - Enseignants du secondaire
 - Vacataires du monde professionnel
 - Vacataires, étudiants en doctorat

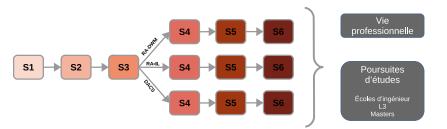
Le BUT informatique

Présentation générale

- « Formation d'informaticiens généralistes capables de participer à la conception, réalisation et la mise en œuvre de systèmes informatiques »
- Compétences technologiques, bonne culture générale, capacité à communiquer
- 3 ans de formation
- 2000 heures d'enseignement
- 600 heures de projet tuteuré

Le BUT informatique

Déroulement des études



- Jurys semestriels
- Évaluation en contrôle continu
- SAÉ tout au long de l'année
- Stages de 12 à 16 semaines en S6 pour les formations initiales

Sommaire

- Présentation générale
- Structure du BUT informatique et évaluation
- Organisation et consignes

Les compétences

- Il y a 6 compétences sur les 3 ans de formation
 - C1 : réaliser un développement d'application
 - C2 : optimiser des applications informatiques
 - C3 : administrer des systèmes informatiques communicants complexes
 - C4 : gérer des données de l'information
 - C5 : conduire un projet
 - C6 : collaborer au sein d'une équipe informatique
- Chaque compétence se décline en 3 niveaux, chacun de ces niveaux correspondant à 1 année du BUT
- Les niveaux 3 (BUT 3) dépendent du parcours choisi

Évaluation

- La délivrance est diplôme est accordée si (tous les niveaux de) toutes les compétences sont validées
- Techniquement
 - chaque niveau de chaque compétence est composé de 2 Unités d'Enseignement (UE): une pour chaque semestre



- chaque UE se compose
 - d'un pôle ressources : ce sont des enseignements dans différentes disciplines (CM, TD, TP, projet, ...)
 - d'un pôle SAÉ (Situation d'Apprentissage et d'Évaluation): ce sont les mises en situation professionnelle (projet, stage, ateliers, séminaires)

Règles de progression et diplôme

- Un jury par semestre se prononce sur
 - la validation des UE
 - la progression de l'étudiant
 - l'autorisation de redoublement (semestres pairs)
- Les jurys sont composés d'enseignants et de professionnels
- Des crédits ECTS sont affectés à chaque UE (30 par semestre)
- Le jury attribue les diplômes
 - DUT (nouvelle formule) à 120 ECTS
 - Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) à 180 ECTS
- En cas de non validation d'UE, certains mécanismes de compensation existent : les règles détaillées et des situations types seront présentées plus tard dans l'année

Sommaire

Présentation générale

- 2 Structure du BUT informatique et évaluation
- Organisation et consignes

Alternants

- Dossier papier à remplir et à retourner au secrétariat très rapidement
 - Vous serez préinscrits « en attente »
 - Au 30 septembre : si aucune entreprise trouvée
 - il faudra s'inscrire (et payer)
 - si une entreprise est trouvée ensuite : il y aura réinscription (et remboursement)
 - Statut définitif selon que vous trouverez une entreprise ou non
 - Date recommandée pour trouver une entreprise : vacances de Toussaint
- Côté entreprise
 - Période d'essai de 45 jours ouvrés
 - Les contrats d'apprentissage prévoient en principe 5 jours de congés supplémentaires pour les révisions
- Attention : absences = arrêts de travail (et leurs conséquences)

Matériel dans la salle 501

- Les postes de travail (sous les tables) vous sont affectés à l'année
 - Vous en êtes les administrateurs pendant l'année, et les responsables (sécurité)
- Le réseau filaire de la salle est isolé du reste de l'IUT, et nécessite une procédure d'enregistrement particulière pour accéder à Internet
 - Vous pouvez enregistrer vos machines personnelles sur le réseau filaire
- Des machines, écrans, claviers, câbles réseaux, switchs sont disponibles en libre service au fond de la salle (mais ne doivent pas quitter la salle)
 - Nous prévenir en cas de manque
- Une imprimante est disponible en libre service (apportez votre papier)
- Nourriture et boissons interdites

Enregistrement pour l'accès à Internet

- Envoyer un mail à Philippe Dosch (philippe.dosch@univ-lorraine.fr) avec:
 - Prénom et nom
 - Login à l'université (si déjà connu)
 - Adresse MAC de l'interface Ethernet de la machine (utiliser ip link ou ifconfig)
- Et éventuellement (facultatif) :
 - Le nom souhaité (sera ajouté dans le DNS de la salle)
 - L'adresse IP souhaitée, dans la plage 192.168.1.0/24
- Voir aussi http://192.168.1.254/
- Note : votre trafic réseau est surveillé par l'IUT et l'université, et cette procédure d'enregistrement permet de remonter jusqu'à vous

Consulter régulièrement

L'Espace Numérique de Travail (ENT) : https://ent.univ-lorraine.fr/

- Votre courrier électronique : en permanence (consignes à ce propos lors de l'accueil par groupes qui suit)
- Emploi du temps en ligne sur l'ENT et sur l'application UL
 - global
 - personnalisé dans les prochains jours
 - remarque : ils ne sont pas annualisés comme dans le secondaire

Des modifications interviennent régulièrement, restez informés

- Les panneaux d'affichage près du secrétariat
- Cours en ligne « DIRECTION DES ÉTUDES » (dernières infos, liens utiles, règlements, groupes, ...)
 https://arche.univ-lorraine.fr/course/view.php?id=18705

Être assidu!

- C'est le meilleur moyen de réussir
- Assiduité obligatoire à toutes les activités pédagogiques
- En cas d'absence
 - prévenir par mail la direction des études et le secrétariat
 - justifier dès le retour auprès du secrétariat
 - utiliser le mail de contact : iutnc-info-admin@univ-lorraine.fr
- Cas d'une absence à une épreuve : prévenir l'enseignant en plus de la direction des études et justifier
- Sont considérées comme justifiables
 - les convocations officielles non déplaçables
 - les certificats, attestations, émanant d'autorités médicales, administratives, judiciaires
 - les pièces justificatives originales doivent être présentées
 - la justification reste à l'appréciation de la direction des études
- Pour les alternants : à traiter avec votre entreprise



Absence à un examen

- Absence non justifiée : note = 0
- Absence justifiée :
 - prévenir l'enseignant et la direction d'études
 - selon les cas : convocation à un rattrapage ou neutralisation de la note
 - pas de rattrapage de rattrapages...

Règlement d'assiduité

- Les absences sont relevées
- Assiduité obligatoire
- Malus absentéisme : une pénalité de 0,1 point est appliquée sur chaque UE à partir de la 9e ABI par semestre
- Ainsi, pour chaque semestre concerné et sur chaque UE de ce semestre
 - 9 ABI $\rightarrow -0, 1$ point
 - 10 ABI $\rightarrow -0, 2$ point
 - ...
- En cas d'absences massives (justifiées ou non), le jury peut déclarer l'étudiant défaillant

Service de santé étudiante

- SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé de l'Université de Lorraine)
 - informations sur
 https://www.univ-lorraine.fr/la-vie-a-luniversite-de-lorraine/sante/
 - propose certaines consultations de médecine, de l'assistance sociale
 - accompagne également les étudiants en situation de handicap
- Les étudiants en situation de handicap
 - doivent prendre l'initiative de contacter ce service dans les meilleurs délais
 - peuvent alors bénéficier d'arrêtés d'aménagement de scolarité

Horaires

Enseignements du lundi 8h au samedi 12h

- Matin: 8h–9h50 et 10h10–12h
- Après-midi : 14h–15h50 et 16h10–18h
- Donc, pause de midi : 12h–14h (sauf exceptions)

Utilisation des ressources informatiques

- Assujettie à la charte d'utilisation de l'Université de Lorraine
- Comptes, adresse mail, mots de passe sont strictement personnels
- Outils pédagogiques : machines, logiciels, accès internet, imprimantes sont réservés à un usage pédagogique
- Les étudiants sont responsables de leur comportement et de leur propos sur internet

Utilisation des ressources informatiques

Par ailleurs

- Test de « sensibilisation hygiène informatique » sur Arche
- N'utilisez pas de VPN
 - sur les ordinateurs de l'IUT
 - depuis un portable personnel, sur l'importe quel réseau, dans le cadre d'un accès à un site de l'université
 - ils mènent à une fermeture de compte informatique, vous privant ainsi des ressources d'enseignement
 - attention en particulier aux antivirus « gratuits » qui peuvent intégrer un VPN (parfois à votre insu)

Mesures de protection

- Fermeture de compte
- Dépôt de plaintes et poursuites pénales pour les cas graves
 - propos injurieux, diffamatoires, incitant à la haine
 - tentative d'intrusion sur un système, usurpation d'identité
 - dégradation du matériel ou des locaux, ...
- Section disciplinaire de l'Université
- Les accès vers l'extérieur sont tracés

Salles machines et salles TD

- Accès libre pendant les horaires d'ouverture
- Carte d'étudiant obligatoire (contrôles possibles)
- Interdiction de manger, boire et de s'enfermer dans votre salle
- Possibilité de se restaurer durant la pause méridienne exclusivement salles 14 et 100

Parking étudiant

- Respect du code de la route
- Interdiction de se garer sur les accès pompiers ou devant les garages à vélo
- Le Directeur se réserve le droit de fermer le parking en cas d'infractions
- Autre : ne pas de garer aux abords de l'IUT sur des places non matérialisées, rondes de police chroniques

Droits des étudiants

- Enseignement de qualité
 - enseignants disponibles
 - moyens matériels et locaux en bon état
- Évaluations
 - droit d'accès aux copies
 - notes disponibles sur « Dossier étudiant » (ENT)
 - relevés de notes après les jurys

Droits des étudiants

Représentation

- délégués de groupes
- conseil d'administration de l'IUT et Conseil de Département
- Instances de l'Université

Accès aux services universitaires

- bibliothèques
- sport universitaire
- santé (SUMPPS)
- CROUS
- pôle des langues : ateliers en langues étrangères
- Charly Lab (FabLab de l'IUT) : présentation en groupes à venir

Messages importants

Rythme de travail

- L'année démarre vite, et les premières notes n'arriveront qu'en novembre; ne partez pas sur un faux rythme
- Le niveau d'autonomie et d'auto-responsabilisation attendu des étudiants est plus élevé que pour les 2 premières années
- Attention: les fins de modules sont synchronisées, donc les dates de rendu de projets sont aussi assez proches. Il est important de ne pas attendre le dernier moment pour s'y mettre

Stage

- La recherche d'un stage prend du temps, et doit être démarrée assez tôt
- Pour beaucoup d'entre vous, cette formation sera la dernière, et le stage sert assez souvent de période d'essai pour un premier contrat
- Il est donc important de prendre la recherche du stage comme une vraie recherche d'emploi

À retenir

- Implication rapide et sérieuse nécessaire dès le début d'année : vous êtes promis à intégrer le marché de l'emploi l'année prochaine
- Présence obligatoire à tous les cours, implication sérieuse requise en dehors des seuls cours
- Soyez curieux et professionnels en toute occasion
- Contacts importants :
 - Philippe Dosch: philippe.dosch@univ-lorraine.fr
 - Abdessamad Imine: abdessamad.imine@univ-lorraine.fr
 - Secrétariat : iutnc-info-admin@univ-lorraine.fr